

## Du côté de chez nous



A la place de jeux, dans la forêt, sur la route ou encore à la grande salle, vous l'aurez certainement déjà vu, toujours souriant et de bonne humeur, il s'agit bien sûr de notre employé communal, M. Stéphane PIOT. Dans l'Argan au courant de ce mois, la Municipalité a voulu mettre l'accent sur le travail qu'il effectue.

Bref récapitulatif non exhaustif de son cahier des charges : tonte du gazon, entretien des bords de route, de la place de jeux, du cimetière, des fontaines, des arbres et arbustes, des bornes hydrantes, de l'abri PC, des réservoirs mais encore des plantations dans la forêt, conciergerie de la grande salle, Fête du 1er Août, mise en place et rangement des chaises pour le Conseil Général, gestion des bennes à verres, à PET et à papier (qu'elles soient vides au bon moment), ramassage des branches avec Claude Bocion et Daniel Monnier... et tous ces travaux extraordinaires qui nous prouvent quotidiennement l'efficacité et la disponibilité de notre employé : une perte !

Rappelons aussi que hormis pendant ses vacances, il a rarement congé le dimanche! Préparation de la salle pour le culte ou les votations, remise des clés avec les locataires de la grande salle qui l'ont louée durant le week-end, ou autre imprévu font également partie de son cahier des charges.

A tout ceci s'ajoute le déblaiement de la neige (quand il y en a !!) pour ce travail, il collabore avec Daniel Monnier. Quand la météo annonce de la neige, la nuit s'annonce alors courte pour ces deux personnages. A 3h00 du matin déjà, Daniel Monnier se lève pour jeter un oeil par la fenêtre; si c'est blanc, il appelle Stéphane qui le rejoint pour passer la saleuse derrière la lame. Ainsi, les personnes qui travaillent tôt peuvent partir « en toute sécurité » !

Nous ne voulons pas terminer cet article sans remercier tous les autres collaborateurs de la commune sans qui le village de Bournens ne serait pas aussi accueillant !



MERCI A VOUS TOUS !

Stéphane Piot et son nouveau tracteur ! Précisons que M. Piot utilise son matériel personnel (tracteur, tondeuse, etc.) pour effectuer les travaux communaux.



BOURNENS

# L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens  
N° 22 – février 2009



## Noël du village – 22 décembre 2008



Cette année, c'est au coeur du village que s'est déroulée la Fête de Noël.



Vin chaud et soupe à la courge étaient là pour nous réchauffer. Ce fut une belle soirée où chacun put admirer les beaux cageots qui éclairèrent la place durant tout le mois de décembre (voir p. 1)

**Merci** aux organisateurs et aux personnes qui ont contribué à cette belle fête !!

Photos : Gaëtan Mayor

Les autorités communales de Bournens ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame Emilie HERTACH-BECK**

survenu le 20 janvier 2009.

A son époux et à sa famille, elles expriment leur très grande sympathie.

Vous avez des difficultés financières et/ou de gestion de votre budget ? Vous avez du mal à faire face à vos dettes ?

**Le Centre Social Protestant** assure, dans notre région, des consultations sociales données par des spécialistes du désendettement. Il propose des informations et des conseils. Il vous accompagne pour établir un bilan financier et travaille sur votre budget et vos dettes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le **021/560 60 60** ou aller consulter le site [www.csp.ch](http://www.csp.ch).

**CSP – agence d'assurance sociales**  
Rue des Laureles 5 – 1304 Cossonay

**L'Entraide Familiale de la région de Cossonay (EFRC) organise un service de TRANSPORTS**

**ACCOMPAGNES** pour la région de Cossonay / Penthalaz / La Sarraz, avec le soutien des communes de la région et de l'ASBV



Vous pouvez bénéficier des transports accompagnés si :

*Vous êtes résident de la région ci-dessus.*

*Vous n'êtes pas autonome dans vos déplacements (âge, maladie, accident).*

*Vous avez besoin d'être transporté à l'hôpital, chez le médecin, dentiste, physio ...*

*Vous souhaitez rendre une visite à l'hôpital à un membre de votre famille proche.*

*Vous acceptez de participer aux frais de voiture de votre chauffeur (prix fixé par l'Entraide Familiale).*

Contactez le **079/816 36 54** (vous annoncer si possible 48 h à l'avance).

Vous désirez être chauffeurs bénévoles ? Vous pouvez appeler au même numéro.

Ce mois, l'Argan au courant a le plaisir de vous annoncer deux naissances !  
Il s'agit de :



### Bienvenue dans votre district

Sans vouloir retracer plus de deux cents ans d'histoire, il est utile de préciser que depuis 1803 les préfets, lieutenants du « Petit Conseil » sont les représentants du Conseil d'Etat dans les districts et que leur existence et leurs activités ont soulevé moult débats. Relevons encore que le nombre de 19 districts est resté identique aux anciens bailliages bernois jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il aura donc fallu attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution de 2003 pour voir cette fonction de magistrat reconnue dans la charte fondamentale vaudoise. De plus, par la nouvelle loi sur le découpage territorial (Decter), le nombre de district a passé de 19 à 10. Précisons encore que notre district sur le plan politique concorde avec l'arrondissement électoral, permettant l'élection des députés au Grand Conseil et au niveau administratif, regroupe de manière décentralisée et générale les services de l'Etat : Préfecture, Registre foncier, Recette et Commission d'impôts, Office des poursuites, entre autres.

Pour vous citoyennes et citoyens de Bournens, la nouvelle organisation territoriale va quelque peu changer votre vie quotidienne puisque vous êtes rattachés à la préfecture du Gros-de-Vaud. Cette « petite révolution à la vaudoise » vous faisant cependant bénéficier des mêmes prestations s'exerçant dans les domaines suivants :

- Relations avec les communes : contrôles des droits démocratiques et obligations financières
- Conciliation en matière de droit du bail
- Application du droit pénal
- Délivrance des permis de pêche et chasse
- Bons offices au sens large
- Représentation au nom du Conseil d'Etat, selon disponibilités.

L'agrandissement de notre district à 53 communes, depuis le 1.01.2009, représente l'opportunité d'être en fonction de cette nouvelle masse critique, une entité forte au centre du canton entre le Nord - vaudois et l'Arc lémanique. Notre défi à toutes et tous est de construire une nouvelle identité sur les fondements de certaines disparités historiques, pour le bien-être et le profit du plus grand nombre. Directement et indirectement gens de Bournens vous êtes donc concernés, raison pour laquelle je souhaite que mon propos vous ait quelque peu éclairé et me réjouisse avec vous de collaborer.

Marc- Etienne Piot, préfet

**Diminuer le volume des déchets** : un nouveau site, [www.gaya.ch](http://www.gaya.ch)

Gaya.ch est un site de petites annonces destiné à promouvoir le recyclage. Plutôt que de jeter vos objets, offrez-les et donnez-leur ainsi une seconde vie. Le site est gratuit mais une petite participation est néanmoins demandée pour obtenir les coordonnées d'une personne afin de garantir la qualité du site.

